



Règlement du championnat Vaudois dressage catégorie R

Qualifications : les paires se qualifient dans les épreuves de cat. R ou R/N
Pour des résultats obtenus hors Suisse romande, le cavalier est responsable d'envoyer une liste de résultats à la responsable de discipline, **AU PLUS TARD 6 SEMAINES AVANT LE CHAMPIONNAT**, sinon les résultats ne sont pas comptabilisés

Barème des points :

50% des partants reçoivent des points
programmes FB : 10 pts au 1^{er}, 9 pts au 2^{ème}, etc
programmes L : 20 pts au 1^{er}, 18 pts au 2^{ème}, etc

les 10 paires, domiciliées sur Vaud, **membres d'une société affiliée à l'AVSH** ayant obtenu le plus de points durant la saison sont invitées au championnat par le responsable de la discipline.

Championnat :

L'épreuve se dispute en 2 manches, L 11 ou 12 et L 15 ou 16 la 2^{ème} manche dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère}.
Le classement se fait en additionnant les points des 2 manches, en cas d'égalité de points le programme le plus difficile fait la différence

Finance

D'inscription : Fr 90.- pour les 2 manches

**Offerts par
L'AVSH :**

PRIX, aux 30% (300.-, 240.-, 200.-)
FLOTS Flots à tous les partants
PLAQUES Plaques à tous les participants (avec indication du rang)
Médailles aux 3 premiers

Organisation : les sociétés qui désirent organiser le championnat sont priées de prendre contact avec le responsable de la discipline, pour connaître les conditions.